



## Comité des Ardennes

### PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du COMITE des ARDENNES du 15 septembre 2018 à CHARLEVILLE-MEZIERES

Les représentants des clubs ardennais de Tennis de Table se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 15 septembre 2018 à 14h à Charleville-Mézières.

28 clubs sur 29 sont représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Secrétaire Général Jacky MORANT ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes et en particulier Monsieur Pierre BLANCHARD, président de la Ligue du Grand Est et Monsieur Pascal RAVIER, vice-président du CDOS.

Il excuse Christian PALIERNE (président de la FATT), Bérengère POLETTI et Pierre CORDIER (députés), ainsi que Frank DARDENNE.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2017
- Rapport moral du Président
- Rapport de la Commission Sportive
- Rapport de la Commission Jeunes et Technique
- Rapport de la Commission Arbitrage
- Rapport de la Commission Statuts et Règlements
- Rapport financier 2017-2018 et du budget prévisionnel 2018-2019
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote d'approbation des comptes 2017-2018 et du budget prévisionnel 2018-2019
- Adoption des tarifs 2018-2019
- Election des nouveaux membres au Comité directeur du Comité
- Fermeture de l'assemblée générale ordinaire, ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
- Approbation des Statuts, modifiés (modification adresse du siège social)
- Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire et réouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Intervention des Personnalités
- Questions diverses.

- **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2017**

Le procès-verbal de l'AG du 16 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport moral du Président**

Mot du Président : Assemblée Générale du 15 Septembre 2018

Nous arrivons à la moitié de notre mandat, le nombre de licenciés est malheureusement passé sous les 1000 avec 985 licenciés. La perte est surtout visible chez les compétiteurs, peut-être dû à la réorganisation territoriale, à notre proximité avec la Belgique et à la régression démographique ce qui amènent les licenciés adultes à changer leurs habitudes.

Vous avez pu voir sur la première version de l'ordre du jour, qu'une élection du nouveau président était prévue. Celle-ci n'aura pas lieu, je reste Président pour l'instant malgré mon départ à Marseille depuis Mai dernier. Je n'ai aucun doute sur la continuité, l'équipe actuelle effectue du très bon travail. Vous pourrez le constater lors de cette assemblée générale au travers des rapports de chaque commission.

Pour la suite du mandat, le Comité continuera de s'appuyer sur 3 atouts majeurs :

- Des élus passionnés, disponibles et performants. Quelques chantiers sont encore à mener, la relance du championnat jeunes, la mise en place d'actions sociales, d'actions destinées aux féminines et aux personnes handicapées et de conforter la structure au niveau financier et organisationnel. Nous laisserons ainsi un Comité très opérationnel en 2020, bien loin de la situation où nous l'avions repris en 2016.
- Son animateur technique départemental qui vient de passer le cap des 5 ans d'ancienneté. Il fournit un travail de très bonne qualité, il a un très bon contact avec les jeunes et leurs parents, il trouve toujours les mots pour rassurer. A noter, l'encourageante 13ème place lors des Intercomités à Besançon en Juin. L'équipe aurait méritée mieux, un top 10 ... les moins de 11 ans ont été très performants, cela faisait bien longtemps et dire que 3 des 4 jeunes ont été détecté par Guillaume.
- Et bien entendu les clubs et les bénévoles qui les composent. Cette saison, nous pouvons être fiers du CMATT qui s'est maintenu en National 1, 3ème division française, et des résultats incroyables de Myshaal SABHI (Champion de France et d'Europe Cadets) qui vient d'intégrer l'INSEP. Mais également du club d'Etrepigny qui s'est maintenu en Pré-National et le Revin Hayboise TT qui va les rejoindre cette saison. Je n'oublie pas les autres clubs dynamiques, organisateurs de tournoi et de compétitions comme Bazeilles, Tagnon, Sedan, Chémery, Sedan, Glaire, Nouzonville, Montcy, Auvillers-Eteignières, Vivier ...

Au niveau de la ligue Grand Est, les clubs du 08 ont refusé l'intégration du Championnat par équipes départemental dans la nouvelle formule, c'est compréhensible car il y a beaucoup d'inconnues. Voyons déjà comment cela va se passer pour les équipes régionales et pré-régionales et pourquoi pas intégrer celui-ci par la suite.

La ligue du Grand Est nous apporte son soutien avec la mise en place d'une convention de développement et une contrepartie financière.

Au niveau financier, le Comité ne va pas augmenter les tarifs de licences cette saison malgré la hausse de la Fédération. Nous essayons de gommer progressivement les erreurs du passé en rattrapant le tarif Grand Est. La situation financière est très saine.

Je remercie le Conseil Départemental pour son soutien par le biais du plan de développement du sport ardennais, les Marcassins 2018 ont encore attiré une foule de jeunes participants avec des ateliers repensés pour cette 3ème édition, et l'Ardenn'Tour 2018 où le Comité a été présent sur 7 dates avec l'aide de Sébastien DEGRET.

D'ailleurs, je tiens à féliciter Sébastien DEGRET et Yannick LORIETTE qui ont obtenu le diplôme d'entraîneur fédéral, accompagné toute la saison par Guillaume.

Je salue l'arrivée d'un nouveau technicien, le CMATT a en effet fait venir Léo PERRIN en entraîneur principal.

Je remercie également le CNDS qui nous permet de conforter l'embauche de Guillaume.

Je remercie le CDOS qui travaille tous les jours pour promouvoir le sport et les valeurs olympiques, espérant que Myshaal soit présent aux JO 2024 et que notre territoire pourra accueillir une délégation nationale.

Je termine en remerciant tous les acteurs du tennis de table ardennais et nos partenaires, et je vous souhaite au nom du Comité une très bonne saison 2018/2019.

- **Rapport de la Commission Sportive**

- Championnat par équipes :

- 92 équipes engagées dans 5 divisions, de la Prérégionale à la départementale 4

- Champions par division :

- PR : Revin-Hayboise 3

- D1 : Vivier au Court 2

- D2 : Auvillers-Eteignières 2

- D3 : Nouzonville 4

- D4 : Glaire 6

- Critérium Fédéral :

- 130 inscrits masculins : 66 séniors, 64 jeunes

- Challenge Vétérant :

- 93 participants

- Coupe Nationale Vétérant :

- 12 équipes engagées, vainqueurs, V1 : CMATT, V2 : CMATT, V3 : BAZEILLES/CMATT, V4 : CARIGNAN

- Championnat départemental Vétérant : bonne participation, 34 inscrits

- Coupe des Ardennes : 45 équipes engagées, vainqueurs :

- Coupe Becker : Revin-Hayboise

- Coupe Henrard : Bazeilles

- Coupe du Comité : Sedan

- **Rapport de la Commission Jeunes et Technique**

- Interventions scolaires et périscolaires :

- 1 école privée (St Rémi à Charleville-Mézières) et les écoles du pays rethélois.

- 2 villes : Revin et Floing

- 110 heures réalisées, 350 enfants

- Interventions clubs :

- 9 clubs : Chémery – Carignan – Rocroi – Auvillers Eteignières – Montcy – C matt – Bazeilles – Tagnon – Revin Hayboise

- Total = 550 heures

- Stages :

- 17 jours de stage aux vacances scolaires

- 35 joueurs en moyenne

Nouveauté : stages féminin et adulte

#### Sélection Ardennes

4 jours de sélection aux vacances scolaires

8 joueurs ont bénéficié de créneaux individuels

13eme place aux Inter comités

#### Pongistes en Herbe

131 jeunes sur 4 tours, 14 clubs représentés.

Challenge clubs: 1<sup>er</sup> Cmatt 2<sup>e</sup> Sedan 3<sup>e</sup> Revin Hayboise

#### Actions de promotion

Planète-ping : 4 (Chemery-Sedan-Revin-Montcy)

Arden'tour 2018 : present sur 7 dates

#### Journée des Marcassins 2018 :

85 enfants de moins de 13 ans

Nouveaux ateliers cette année

- **Rapport de la Commission Arbitrage**

#### Formation arbitres de club au CMATT

Le 25 novembre 2017 : 19 participants

#### Formation arbitre régional et juge arbitre à Bazeilles

Les 6 et 7 janvier 2018

#### Formations à venir

#### Réunion des capitaines

Le 21 septembre 2018

#### JA nommés

#### Evolutions liées à la Ligue

- **Rapport de la Commission Statuts et Règlements**

Le règlement du championnat par équipes est en cours d'élaboration. Il sera proposé aux membres du comité directeur, et après approbation, il sera publié sur le site du comité, à la page « championnat par équipes ».

- **Rapport financier 2017/2018, budget prévisionnel 2018/2019**

#### RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2017/2018

Au titre de l'exercice 2017/2018, le total des recettes du compte de résultat s'établit à 64 508 € contre 63 869 € pour 2016/ 2017, soit une hausse de 639 € (+ 1 %).

Un des postes de recettes les plus importants en valeur est celui qui concerne les licences, les engagements au Critérium, les réaffiliations et les mutations. L'ensemble de ces recettes est passé de 20 023 € à 13 390 €. Soit une baisse de 6 633 € (-33 %), ce qui est considérable. Ceci provient presque exclusivement de la baisse des quotes-parts reversées par la nouvelle Ligue, comme nous vous en avons parlé lors de la précédente AG.

Heureusement cette baisse a été compensée en partie par une augmentation importante de plusieurs de nos autres recettes.

Les prestations de l'Animateur Technique Départemental (ATC) sont passées de 9 836 € à 11 173 €.

Cette progression de 1 337 € (+ 14%) s'explique par une augmentation des interventions, tant en nombre d'heures qu'en nombre de clubs, d'écoles ou de collectivités.

Les droits d'inscriptions aux différents stages ont plus que doublé en passant de 2 120 € à 4 420 €. Soit une hausse de 2 300 € (+108%). En effet un plus grand nombre de jours de stages ont été programmés, combiné à une hausse constante du nombre de participants.

Les subventions ont progressé de 1 667 € soit 8 % (21 867 € contre 20 200 €).

Les redevances publicité véhicule ont augmenté de 1 050 € (1 350 € contre 300 €). Elles concernent les contrats de partenariat que nous avons conclu avec des entreprises ardennaises. En contrepartie de la publicité a été faite sur le véhicule et sur le site du Comité ainsi que sur les compétitions ardennaises.

Le produit des engagements aux différentes compétitions départementales est resté stable. Il est passé de 8 843 € à 9 017 € (+ 2 %).

Le total des dépenses 2017/2018 s'établit à 49 065 € contre 40 163 € pour 2016/2017. Soit une hausse de 8 901 € (+ 22%).

Cette hausse s'explique pour une partie importante aux charges afférentes aux prestations de notre ATC et aux stages comme vu précédemment.

Le poste de charges Véhicule du Comité a progressé de 2959 € soit 69 % (7230 € contre 4271 €). Cette progression est logique puisque ces dépenses s'étendent sur une année pleine alors qu'elles s'étaient seulement sur une demi-saison sur l'exercice précédent.

Les frais de personnel a augmenté de 1812 € passant de 23832 € à 25644 €. Cette hausse est dûe presque uniquement à un calcul erroné de provisions pour congés et de charges patronales à recevoir. Les charges afférentes aux compétitions sont en hausse de 1513 €. Ceci est dû pour la plus grande partie à notre non participation aux Intercomités en 2017. Sinon ce poste est stable.

Le résultat de l'exercice se solde donc par un bénéfice de 15 443 €. Ce résultat reste très positif malgré une baisse importante par rapport à la saison précédente (- 8 262 €, - 35%). Cependant la part de subventions liées à l'emploi représente encore une part importante de nos recettes (34 %). Ces recettes ne sont pas forcément durables et créent une dépendance par rapport à l'extérieur.

Aucun nouvel investissement n'a été réalisé cette saison.

Aucun souci de trésorerie n'est à noter pour cette saison.

Pour la saison qui vient, et les suivantes, les recettes afférentes aux quote-parts licences, engagements Critérium etc... ne vont malheureusement pas évoluer, il convient donc de poursuivre le développement de nos activités (prestations de services, stages etc..) ainsi que la recherche d'autres recettes nouvelles ne générant pas trop de coûts supplémentaires.

Il nous faudra également poursuivre bien évidemment la maîtrise de nos dépenses afin d'essayer dans les années qui viennent, d'enregistrer encore des résultats afin de constituer des réserves nous permettant de conforter notre assise financière et l'emploi de notre technicien.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Ces comptes ont été présentés aux vérificateurs aux comptes ainsi que les pièces comptables afférentes à l'exercice 2017/2018. Ceux-ci vous feront part de leurs conclusions après cet exposé.

- **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes confirment la bonne tenue des comptes et de la trésorerie et invitent l'assemblée générale à les approuver.

- **Vote d'approbation des comptes 2017-2018 et du budget prévisionnel 2018-2019**

Les comptes 2017-2018 et le budget prévisionnel 2018-2019 sont adoptés à l'unanimité.

- **Adoption des tarifs 2018-2019**

Les tarifs 2018-2019 sont adoptés à l'unanimité.

- **Election des nouveaux membres au Comité directeur du Comité**

3 membres nouveaux sont venus rejoindre le comité directeur, il s'agit de Romain LECUIVRE (Monthermé), Jean Marc STAFFE (Sedan) et Sébastien DEGRET (Montcy).

Après présentation de chacun, ils sont élus à l'unanimité. Félicitations à eux.

- **Fermeture Assemblée Générale ordinaire, Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

- **Approbation des Statuts, modifiés (modification adresse du siège social)**

Lecture est donnée de la proposition de modification des statuts, modification adresse du siège social : était « 08500 REVIN, devient 08090 MONTCY NOTRE DAME ».

Ces nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

- **Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire et réouverture de l'assemblée générale ordinaire**

- **Intervention des Personnalités**

Intervention de Pierre BLANCHARD, président de la Ligue du Grand Est

Intervention de Pascal RAVIER, vice-président du CDOS.

- **Questions diverses.**

Demande est faite aux clubs organisateurs de tournois, de communiquer la date de leur tournoi le plus tôt possible, afin qu'ils soient inscrits au calendrier.

Les clubs souhaitant une aide du comité pour l'organisation de leur tournoi, doivent en faire la demande au président du comité.

Le Secrétaire Général

Le Président

Jacky MORANT

Julien DUPONT